



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

droits d'auteur

Question écrite n° 97191

Texte de la question

M. Yannick Favenec attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le projet de réforme de la collecte des droits d'auteur par la Commission européenne. En effet, celle-ci fera des propositions courant 2011 pour rendre le système de gestion collective des droits d'auteur, par des organismes, comme la SACEM en France, plus transparent et plus européen. C'est pourquoi il souhaite qu'il lui indique qu'elle est la position officielle de la France face à ce projet et si cette réforme à venir aura une incidence sur le montant de la redevance que versent les associations à l'organisme collecteur.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favenec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97191

Rubrique : Propriété intellectuelle

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 2010, page 13866

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)